

# SAINT-CÉZERT INFOS

## Bulletin d'information communal



### ÉDITO

C'est avec plaisir, dignité, motivation et détermination que j'ai pris tout récemment mes fonctions de Maire et c'est donc avec enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de ce scrutin. Je m'engage à faire du mieux que possible dans l'exercice de cette fonction si nouvelle pour moi, à faire honneur à mon village et à ses habitants et à tout mettre en œuvre pour que l'on continue à bien vivre ensemble à Saint-Cézert !

Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent qui a ébranlé fortement nos modes de vie, nos façons de communiquer et d'échanger, notre perception du monde et de son fonctionnement. J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont restés mobilisés pendant cette période pour soigner, pour aider les personnes en difficulté ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour que notre vie quotidienne continue le plus « naturellement » possible.

Il aurait été difficile pour les toutes nouvelles équipes municipales de gérer une telle crise. Les pouvoirs publics ont ainsi pris une sage décision en laissant la conduite de cette mission aux équipes en place bien au fait de leurs fonctions et riches de leurs expériences. Aussi, je remercie Claude Butto, notre Maire sortant, d'avoir assuré cette gestion avec tout le sérieux, la rigueur et la compétence qui le caractérisent.

L'installation de la nouvelle municipalité paraît anecdotique face à ces événements si singuliers et pour certains dramatiques. Pour autant, le nouveau Conseil Municipal a officiellement pris place le 27 mai dernier et il convient de préciser que nous avons mis à profit ce temps d'attente pour prendre connaissance de l'ensemble des dossiers. De même, notre motivation ne s'en est trouvée que renforcée et nous vous assurons notre entière disposition pour les six ans à venir.

Dans la profession de foi, nous vous avons exposé notre vision de la mandature. Je souhaite aujourd'hui à travers ce premier édito revenir sur certains mots-clés que nous avons alors avancés. Ils guideront nos démarches et nos actions c'est pourquoi je souhaite en repréciser le sens et l'importance :

**Continuité** : je m'inscris dans un schéma de poursuite de la gestion communale transparent, juste, dans l'intérêt du village et de ses habitants.

**Bienveillance** : nous devons être attentif les uns envers les autres et prendre soin de chacun. Les événements que nous venons de vivre étayaient bien cette conviction. Je souhaite à Saint-Cézert des relations sereines et amicales entre tous pour une vie paisible et agréable !

**Lien social** : convivialité, échanges et partage sont des thèmes qui me tiennent à cœur et me guident. Pendant cette période de confinement, le marché du village a démontré toute son importance pour la vie communale. En plus de nous procurer des produits locaux et régionaux de bonne qualité, cette escapade hebdomadaire a permis de maintenir un lien entre la plupart d'entre nous.

**Transition écologique** : les derniers mois ont été l'occasion pour la nature de « souffler » un peu ... pourquoi ne pas essayer de continuer dans cette voie à notre échelle ? En plus des projets que nous souhaitons mettre en place, les initiatives personnelles seront encouragées dans la mesure où elles restent réalistes et réalisables à l'échelle de la commune.

Le mois de juin est déjà bien entamé, l'été approche habituellement synonyme de vacances, d'évasion lointaine, d'une certaine liberté ou insouciance.

Cet été 2020 aura certainement une saveur particulière liée à ce risque latent d'une seconde vague de l'épidémie et qui nous oblige à la plus grande prudence.

Ces semaines estivales seront donc moins marquées par les manifestations festives et conviviales si chères à notre village. La fête locale a dû être annulée, les rassemblements grand public seront limités mais je suis sûr que nous pouvons compter sur l'imagination et la capacité d'adaptation de nos associations pour organiser les prochaines animations.

Quant à la rentrée scolaire 2020, elle est encore loin, difficile donc de se projeter à l'heure où j'écris ces lignes mais j'espère de tout cœur un retour à la normale pour nos enfants ainsi que pour les agents municipaux et l'équipe enseignante.

Je vous souhaite un bel été, un bon repos sans oublier de prendre bien soin de vous et de vos proches. Profitez pleinement de notre si beau village ! Bien à vous.

Henri OLIVEIRA-SOARES

Page 2 - VIE MUNICIPALE

Page 6 - CADRE DE VIE

Page 9 - CULTURE ET ASSOCIATIONS

Page 11- AGENDA



## NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 mai 2020, le maire Claude Butto a présidé le conseil d'installation des nouveaux élus. Dernière prérogative avant de profiter enfin de sa retraite. Nous souhaitons saluer tout son travail et son dévouement pour notre commune. Lors de cette réunion, sous la présidence de Lucien INFANTI (l'aîné), s'est déroulée l'élection du Maire et de ses adjoints.

Ont donc été élus :

**Maire** : Henri Oliveira-Soares.

**1<sup>ère</sup> Adjointe** : Martine Preniere.

Intervenante privilégiée pour les thèmes sociaux, culturels et associatifs.

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : Jean Pierre Costes.

Interlocuteur de proximité, encadrement des employés municipaux.



Jean Pierre Costes ; Henri Oliveira-Soares ; Martine Preniere

Le premier conseil municipal s'est rapidement réuni, le vendredi 5 juin, pour élire les délégués aux différents syndicats intercommunaux ; organiser les différentes commissions et fixer les rémunérations du Maire et de ses adjoints.

### Les syndicats intercommunaux et leurs représentants :

SDEGH (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne) : Gwen Guyader ; Jean Pierre Costes

Réseau 31 (anciennement SMEA-Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement) : Henri Oliveira-Soares titulaire ; René Jacob suppléant.

Syndicat intercommunal des Eaux vallée Save et Garonne et coteaux de Cadours : Henri Oliveira-Soares ; René Jacob

### Les commissions et leurs groupes de travail :

- Finances : Lucien Infanti ; Gwenn Guyader ; Karine Bernard ; Christophe Apat ; Henri Oliveira-Soares.
- Urbanisme et Assainissement : Martine Prenière ; René Jacob ; Jean Pierre Costes ; Henri Oliveira-Soares.
- Action sociale : Martine Prenière ; Loréna Butto ; Henri Oliveira-Soares.
- Affaire scolaire : Karine Bernard ; Henri Oliveira-Soares.
- Culture et vie associative : Martine Prenière ; Loréna Butto ; France Kieser ; Karine Bernard ; Lucien Infanti.
- Communication et relation publique : France Kieser ; Henri Oliveira-Soares.
- Entretien des espaces publics et moyens généraux : Lucien Infanti ; Jean Pierre Costes ; Fabien Souriac ; Henri Oliveira-Soares.
- Transition écologique : Martine Prenière ; Gwenn Guyader ; France Kieser ; Henri Oliveira-Soares.

## FINANCES

### Compte administratif 2019 :

Approuvé par le conseil municipal sortant lors de la réunion du 18 mars 2020, ce compte administratif est présenté dans le tableau ci-dessous.

|   | SECTION                      | DEPENSES   | RECETTES   |
|---|------------------------------|------------|------------|
| RÉALISATIONS DE L'EXERCICE              | Fonctionnement               | 301 136,55 | 300 039,73 |
|   | Investissement               | 37 488,68  | 36 891,64  |
| REPORTS                                 | Reports en fonctionnement    |            | 114 098,80 |
|   | Reports en investissement    |            | 75 348,09  |
| TOTAL REALISATIONS + REPORTS            |                              | 397 222,46 | 338 625,23 |
| RESTES A REALISER<br>A REPORTER EN 2020 | En section fonctionnement    | 0,00       | 0,00       |
|   | En section investissement    | 6 264,85   | 3 451,76   |
|   | Total RAR à reporter en 2020 | 6 264,85   | 3 451,76   |
| RÉSULTATS CUMULÉS                       | Fonctionnement               | 301 136,55 | 414 183,53 |
|   | Investissement               | 43 753,53  | 115 691,49 |
|   | Total cumulé                 | 344 890,08 | 529 830,02 |

### Budget 2020

A ce jour le budget est en cours d'élaboration. La date limite pour son vote est le 31 juillet 2020.

### Révision du PLU et projet d'assainissement collectif

Ces deux projets vont de pair ; ils ont été initiés et portés par la précédente mandature.

Le PLU, à l'issue de l'enquête publique au cours de laquelle la population avait été invitée à s'exprimer, a été voté et est désormais arrêté. Pour autant, le développement urbain de la commune est actuellement à l'arrêt du fait du projet de l'assainissement collectif (AC) qui tarde à être initié par le SMEA.

Aujourd'hui, seuls quelques terrains non concernés par l'AC sont donc susceptibles d'être urbanisés.

Par ailleurs, dans l'attente, tout investissement sur la voirie du centre bourg ou des voies concernées par les travaux est inenvisageable. Le début des travaux pour cet assainissement était prévu en 2019 ; aujourd'hui, l'an 2023 est évoqué pour une mise en service potentielle en 2025-2026.

Le travail de la commission urbanisme sera de s'assurer que ces dates n'évoluent plus.

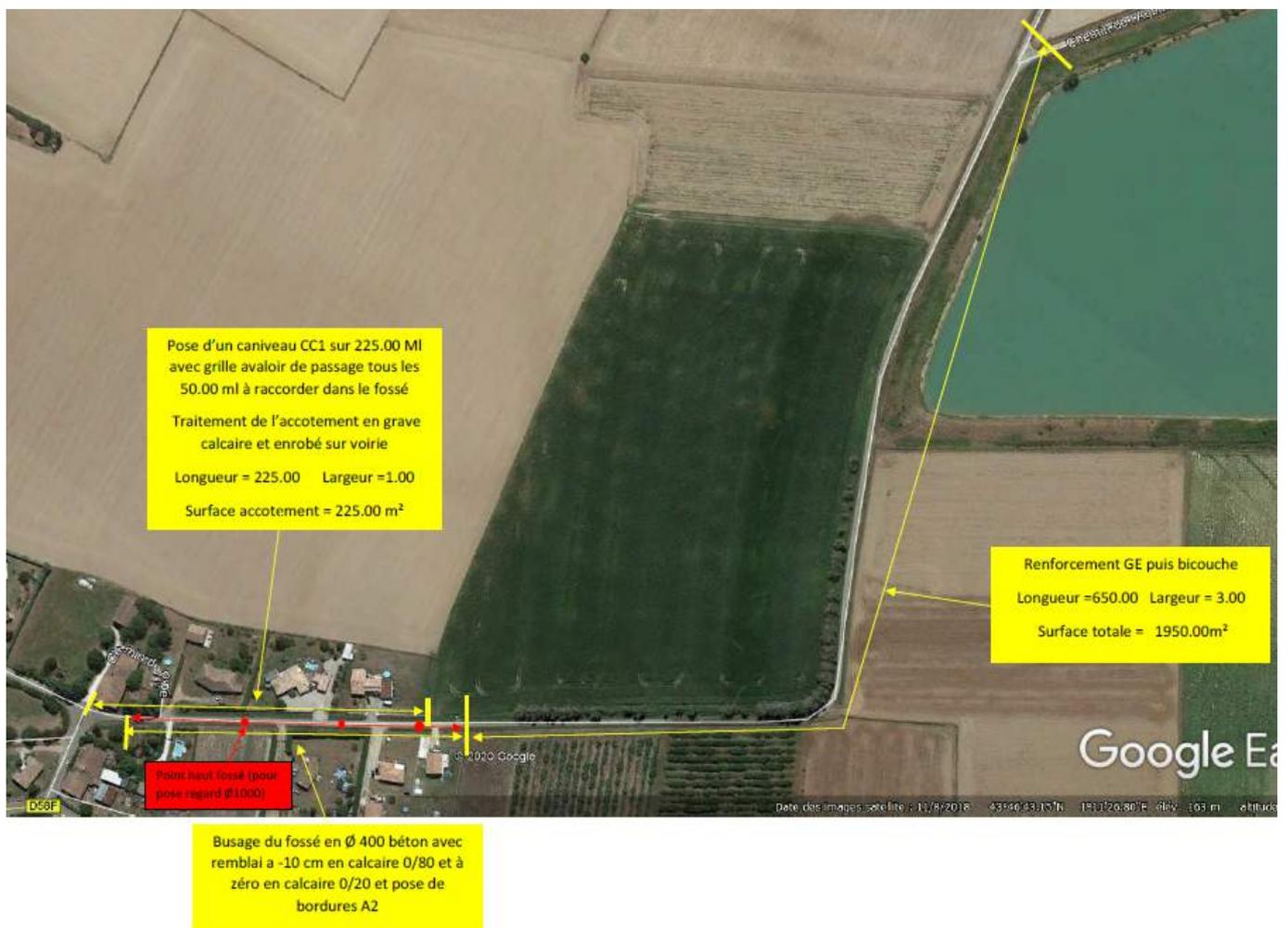
Nous souhaitons préciser que nous sommes en accord avec les orientations fixées pour ces projets.

### Voirie

Le 8 juin dernier, la Communauté de Communes des Hauts Tolosans (CCHT) nous a présenté la programmation 2020 des travaux de voirie pour notre village.

Il a été décidé de rénover le chemin de l'Aubine avec un busage sur un côté de la chaussée jusqu'aux abords des plantations de kiwi assorti d'un remblai en calcaire afin de permettre une circulation sécurisée des piétons.

La photo présente le détail des travaux qui seront réalisés.



Lors de cette réunion nous avons proposé d'inscrire la rénovation de l'espace du 19 mars 1962 située au centre du village avec l'idée de pouvoir y installer le marché de plein vent.

La CCHT ne s'oppose pas cette demande et étudie la possibilité d'intégrer les travaux avant la fin de l'année.

## — ACTION SOCIALE

### Des masques pour l'égalité d'accès à la protection sanitaire

La région Occitanie et les Conseils départementaux, dont une des priorités est de protéger la population, ont organisé et financé une commande de masques en tissus lavables et réutilisables, destinés à la population. Le Maire, Henri Oliveira-Soares, a ainsi pu réaliser sa première apparition publique, jeudi 28 mai, à la Communauté de communes des Hauts-Tolosan. La réception des masques s'est faite en présence de Dominique Volto et d'Alain Julian, nos conseillers départementaux.

Cette distribution permet à la commune de disposer de nouveaux masques pour chaque habitant. Pour rappel, une première commande réalisée auprès d'une artisane locale avait permis de fournir un masque par foyer, courant mai.



**Les habitants nécessitant d'un masque sont invités à venir les retirer en mairie.** Ceux qui ne peuvent pas se déplacer peuvent effectuer une demande par mail ou par téléphone afin de bénéficier d'une distribution à domicile par l'équipe municipale.

### Week-end solidaire

Les commissions « Action sociale » et « Développement durable » seront en charge de travailler sur un projet de « weekend solidaire » : l'idée est que tous ceux qui le souhaitent, ensemble, procèdent à un ramassage des déchets sauvages, au nettoyage et à la remise en état de certains espaces délaissés (publics et/ou privés pour les personnes isolées), ... avec un grand repas champêtre pour clôturer ! Le projet doit encore être mûri et affiné. Les mots d'ordre sont Entraide et Convivialité. C'est un projet que Monsieur le Maire souhaite afin de créer du lien entre les habitants de la commune.

## — ESPACE PUBLIC ET MOYENS GÉNÉRAUX

### Projet en attente de décision

*Rénovation de l'éclairage public du centre-bourg :*

Ce point a été débattu, par le précédent conseil municipal, lors de la réunion du 25 octobre 2019. Le centre-bourg comporte 33 points lumineux, vétustes et énergivores, ainsi répartis :

- 17 points lumineux supportés par des mâts de style.
- 10 points lumineux fixés sur des consoles de style scellées sur les murs des habitations.
- 6 points lumineux supportés par des mâts ordinaires.

Afin de rénover cet éclairage public et de réaliser des économies d'énergie le précédent conseil municipal avait décidé de remplacer tous ces points lumineux par des lampes LED et de profiter d'une proposition de subvention du SDEHG, avec 2 options :

○ 1<sup>ère</sup> option :

Conservation de l'ensemble des supports existants, remplacement de tous les points lumineux par le SDEHG et prise en charge de la peinture des mâts de style par la municipalité.

Devis SDEHG : 75 000,00 € HT.

Subvention SDEHG 74% : 55 500,00 €.

Reste à charge de la commune : 19 500,00 € HT + peinture des mâts de style 17 x 125,00 = 3 825,00 € HT (Devis fourni par Entreprise GOULTS 31530 St PAUL S/SAVE), soit un total de 23 325,00 € HT.

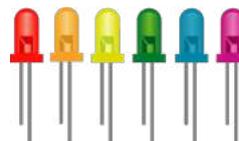
○ 2<sup>ème</sup> option :

Remplacement des mâts de style par des mâts classiques et remplacement de tous les points lumineux par le SDEHG.

Devis SDEHG : 96 000,00 € HT.

Subvention SDEHG 74% : 71 040,00 €.

Reste à charge de la commune : 24 960,00 € HT.



Lors du conseil du 25 octobre 2019, le choix de conserver les mâts de styles a été pris et l'accord pour la réalisation des travaux de peinture sur ces mâts de styles a été adressé à l'entreprise GOULTS le 31 octobre 2019.

Le conseil statuera sur la suite à donner à ce projet de remplacement.

### Projet en réflexion

*Mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite*

Dans la continuité de la précédente mandature, la mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite doit se poursuivre.

Après l'accueil de la Mairie, nous réfléchissons à la mise en conformité de la salle du conseil. Actuellement cette salle est située à l'étage de l'ancienne Mairie ; sa mise en conformité serait techniquement très complexe et onéreuse

Notre réflexion porte donc sur l'aménagement d'une nouvelle salle en rez-de-chaussée qui serait rattachée à la Mairie. Nous pensons cette solution moins coûteuse.

Dans l'attente, les cérémonies sont célébrées dans la salle de restauration de l'école.

Les réunions du conseil prennent place à l'étage ; toutefois, si une personne à mobilité réduite souhaitait y assister, nous déplacerions la réunion en salle de restauration de l'école.



### Aménagement espace de jeux

L'aire de jeux du parc de la Salle des fêtes fera l'objet d'une étude de réaménagement. L'objectif est d'envisager un rafraîchissement et l'implantation de nouvelles structures afin de profiter d'un lieu agréable où se réunir en famille ou entre amis.

### Réaménagement du Marché



Sa localisation sur le jardin du terreplein central du village est idéale et conviviale. Victime de son succès, ce marché s'est vu récemment enrichi par l'offre d'un nouvel exposant. Les commerçants occupent donc aujourd'hui une partie de la voirie rendant la circulation des véhicules difficile, les bus ont de grosses difficultés pour manœuvrer. Par ailleurs, la visibilité lorsqu'on arrive de Grenade est inexistante entraînant un danger pour les piétons qui traversent.

De plus, par temps de pluie et en hiver cette place est inexploitable.

Tous ces points nous ont amené à réfléchir à une relocalisation possible de ce marché : nous avons donc pensé à un réaménagement de l'espace du 19 mars 1962 avec notamment la création d'une ouverture proche des containers, un réagréage conforme pour l'installation des

commerçants ambulants et de nouveaux pourtours en rondin de bois.

Ce projet est donc à l'étude avec la CCHT avec comme consigne de garder l'âme de cette place et qu'elle puisse toujours être utilisée par nos pétanqueurs !

## COMMUNICATION

### Site internet : [www.mairie-saintcezert.fr](http://www.mairie-saintcezert.fr)

La commune dispose d'un site Internet depuis 5 années. L'essentiel des informations utiles aux administrés est actuellement présente. Cependant, un travail va être engagé afin de le faire évoluer. L'objectif étant de garantir la mise à disposition d'informations fiables et actualisées. Le projet sera mené avec le soutien de l'Agence Technique Départementale (ATD), qui a pour missions de former conseiller et assister les élus, en mettant à disposition, entre autres, les outils techniques pour gérer l'interface du site Internet. Le visuel et les fonctionnalités seront repensés en fonction de l'identité du territoire et des besoins identifiés de notre commune.



Le site Internet est complémentaire à l'accueil dispensé en Mairie, qui reste indispensable. Avec le développement des démarches administratives en lignes, il se doit d'être complet et facile d'utilisation. C'est un moyen de communiquer sur la vie municipale et scolaire, les services, les associations de la commune. Ainsi que sur l'activité économiques, l'histoire, l'artisanat...

Ce projet sera mené dans l'optique de valoriser les ressources du territoire et son identité.

### Nouveau moyen de communication

De nos jours, l'accès à l'information se doit d'être la plus efficace possible, afin de permettre aux administrés connectés de profiter pleinement des services et ressources de notre commune. En complément du site Internet, une réflexion sera menée afin de diversifier les moyens d'informer et alerter, en temps réel.

Par exemple, grâce à l'application « Panneau Pocket ».

PANNEAUPOCKET

Au service des habitants avant tout. Cette application est gratuite et téléchargeable sur smartphones (Apple ou Android). Elle permet de recevoir en temps réel des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information concernant la commune.



Aujourd'hui d'autres communes des Hauts Tolosans utilisent déjà ce canal d'information.

Nous vous informerons par le bulletin municipal et par le site Internet quand cette application sera effective.



## AFFAIRES SCOLAIRES

### Rentrée « Covid »

Suite à la décision prise par Monsieur le Président de la République, et conformément au cadre général présenté par le Premier Ministre, l'école de Saint-Cézeret a pu ré-ouvrir le mardi 12 mai pour permettre un retour des élèves à l'école. En préalable à cette reprise, un protocole sanitaire très strict a été établi par le ministère de l'Éducation Nationale. Un protocole d'accueil spécifique à l'école de Saint-Cézeret, incluant les modalités pédagogiques de scolarisation, a été établi en étroite collaboration avec la Mairie et accompagné par l'EN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) de circonscription.

Le principe du volontariat et de non obligation de présence des enfants à l'école est laissée à l'appréciation des familles.

Face aux contraintes imposées par ce protocole sanitaire très strict, seul un groupe de 10 élèves a pu retrouver le chemin de l'école. En effet, seulement Faustina Vergé a pu reprendre son activité et assurer la classe en présentiel. Un groupe multi-niveaux a pu être constitué en essayant de prendre en compte certains critères de priorités définis par le gouvernement comme la situation professionnelle des parents et la situation scolaire des enfants. Ce groupe d'enfants travaille avec l'enseignante et les ATSEMS de l'école qui s'en occupent à tour de rôle. Ces enfants bénéficient aussi de l'accueil périscolaire sur les horaires habituels.

Jessie Couttenier continue d'assurer la continuité pédagogique à distance pour tous les autres élèves.

Et récemment, suite à la nouvelle allocution de Mr MACRON, à partir du lundi 22 juin, l'école pourra ré-ouvrir à tous les enfants. Un nouveau protocole sanitaire, plus allégé, sera mis en place. Les services de transport et de restauration seront maintenus.

### Rentrée « Septembre 2020 »

La rentrée scolaire pour l'année 2020-2021 est prévue le mardi 1er septembre. Tous les enfants devraient reprendre le chemin de l'école dans de bonnes conditions. Les éventuelles modalités, au vu de la situation sanitaire du Covid-19, ne sont pas connues à ce jour.

Pour rappel, concernant les vacances scolaires, l'académie de Toulouse est située en zone C.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) évolue et intègre désormais la commune de Belleserre.

### Restauration

Fin Août le contrat de restauration prend fin.

En collaboration avec le Burgaud, un nouveau marché est ouvert pour les trois ans à venir. La sélection du nouveau prestataire interviendra courant juillet afin d'assurer la continuité du service de restauration dès le 1er septembre.

### École maternelle / RPI Saint-Cézeret Le Burgaud

Plusieurs évènements ont eu lieu à l'école maternelle en ce début d'année scolaire 2019/2020.

- **Ateliers théâtre** : animés par l'intervenante Céline DOS RAMOS, ils ont lieu sur l'école maternelle depuis le mois de septembre 2019, sur le thème du développement durable, plus précisément sur la mer et les objets en plastique. La confection des costumes sur le temps scolaire s'est faite avec l'aide de parents d'élèves volontaires et disponibles.

- **Sortie Animaparc** : pour les enfants de Moyenne et Grande section, elle a eu lieu le mardi 15 octobre au parc des dinosaures gracieusement offerte à l'école.

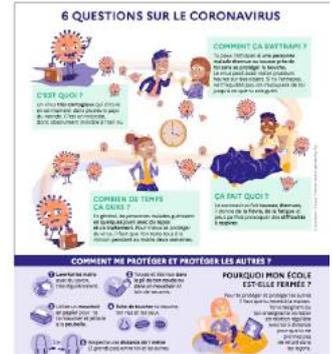
- **Sortie cueillette de Kiwis** : elle s'est faite le jeudi 17 octobre pour les enfants de Petite et Moyenne section. Elle a été gracieusement offerte par Mr et Mme Souriac (St-Cézeret) et

nous avons même pu faire de la confiture de kiwis en classe. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de la déguster en famille.

- **Marchés de saisons** : en automne (novembre) et en hiver (février), les enfants de l'école ont pu découvrir les légumes de saison grâce à notre maraîcher local, Loïc Souriac. Il a mis à disposition son étal de manière à ce que les deux classes puissent faire leur petit marché en fonction de la recette choisie. L'objectif était de pouvoir commencer à connaître les fruits et légumes de saisons, les goûter et les cuisiner pour tous les élèves de l'école. Les recettes ont été partagées. Les enfants de l'école y ont également participé avec leurs propres



GOUVERNEMENT



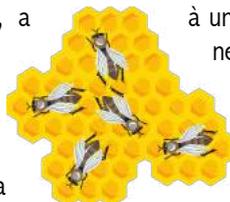
• **Spectacle et goûter de Noël** : ils ont été offerts aux enfants de l'école. Le premier par la coopérative scolaire et le second par le Foyer Rural de St-Cézert. La Mairie a, pour sa part, offert le traditionnel cadeau de Noël, avec la venue très attendue du Père Noël !!



Nous tenons à remercier chaleureusement tous ces partenaires sans qui la Fête de Noël ne serait pas aussi féérique.

• **Bibliothèque du village** : tous les 15 jours, les enfants de l'école s'y sont rendus pour une animation. Cathy APAT a pu leur offrir du théâtre Kamishibai et des lectures animées.

• **Animation autour de l'apiculture**: une maman d'élève, apicultrice, a offert une découverte du matériel nécessaire pour une telle pratique et les différents miels qui existaient. Les enfants ont pu essayer la



tenue du petit apiculteur, toucher, utiliser le matériel et pour les plus gourmands, déguster du miel.

• **Théâtre du Grand Rond (Toulouse)** : au mois de février, tous les enfants de l'école s'y sont rendus en bus pour assister à une représentation intitulée « La première neige ». La plupart des enfants n'avaient jamais fréquenté un tel lieu ; la surprise et l'émerveillement étaient au rendez-vous !!!

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 9 juin, la commission Transition écologique a rencontré Mme Lavergne, chargée de mission "Prévention des déchets" pour la communauté de commune des Hauts Tolosans, venue présenter le « Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés » (PLPDMA) et faire le point sur le traitement des déchets verts (déchets de cuisine et de jardin) sur la commune.

Les grands axes de ce plan concernent :

- 1-Le compostage individuel
- 2-Le compostage collectif (pieds d'immeubles, jardins publics, établissements scolaires...)
- 3-Le compostage dans les cimetières
- 4-La lutte contre le gaspillage alimentaire (école)
- 5-Le développement des alternatives de collecte des déchets verts



Ce document est consultable sur le site internet des Hauts Tolosans : [www.hautstolosans.fr/PLPDMA](http://www.hautstolosans.fr/PLPDMA).

### Compostage

Dans le cadre des 3 premiers axes du PLPDMA, la mise en place de composteurs (individuels et/ou collectifs) sur la commune devrait voir le jour.

#### Pourquoi composter ?

- Pour diminuer de 40kg/an/personne la production d'ordure ménagère vouée à l'incinération, l'enfouissement ou le traitement en déchetterie.
- Pour obtenir un compost naturel gratuit et pouvoir fertiliser les jardins et espaces verts naturellement.
- Valoriser les déchets verts (matière dite « humide ») qui réduisent le rendement des incinérateurs et fermentent lors de leur enfouissement.

#### Quel type de compostage ?

- Individuel.

Dans notre habitat rural, le compostage individuel est une solution facile à mettre en œuvre et soutenue par la communauté de commune. Un « Guide du compostage » est disponible au lien suivant : [www.hautstolosans.fr/compostage](http://www.hautstolosans.fr/compostage).

La communauté de communes propose des composteurs en bois à 20€ ou en plastique à 15€. La réservation des composteurs se fait en ligne (<https://hautstolosans.fr/compostage>) ou auprès du Service gestion des déchets (tél. : 05 61 82 63 74 ; email : [compostage@hautstolosans.fr](mailto:compostage@hautstolosans.fr)).

En tant normal, le retrait des composteurs s'effectue les vendredis de 13h30 à 16h30 aux services techniques de la Communauté de communes, situés route de Saint-Cézert à Grenade. En cette période de crise sanitaire, les services techniques vous donneront la marche à suivre pour le retrait des composteurs.

- Collectif.

Le conseil municipal va mener, en lien avec la Communauté de communes et l'école, une réflexion sur la possibilité de mettre en place un lieu de compostage collectif sur le village. Les déchets verts sont issus principalement de la gestion des espaces verts et de la cantine scolaire. La station de compostage collectif pourrait être accessible aux habitants, à l'école et à la cantine. En plus d'être un service de traitement des déchets, ce lieu pourrait être un lieu de rencontre et de pédagogie autour du compostage avec un référent dédié. Un tel projet nécessite une étude de besoins et de faisabilité dont nous vous informeront des avancées via le bulletin municipal.

- Dans le cimetière.

Actuellement les déchets verts (végétaux, gerbes fanées, etc.) et autres déchets (pots de fleurs, etc.) sont entreposés sur une zone dédiée dans le cimetière, sans réutilisation ni évacuation.

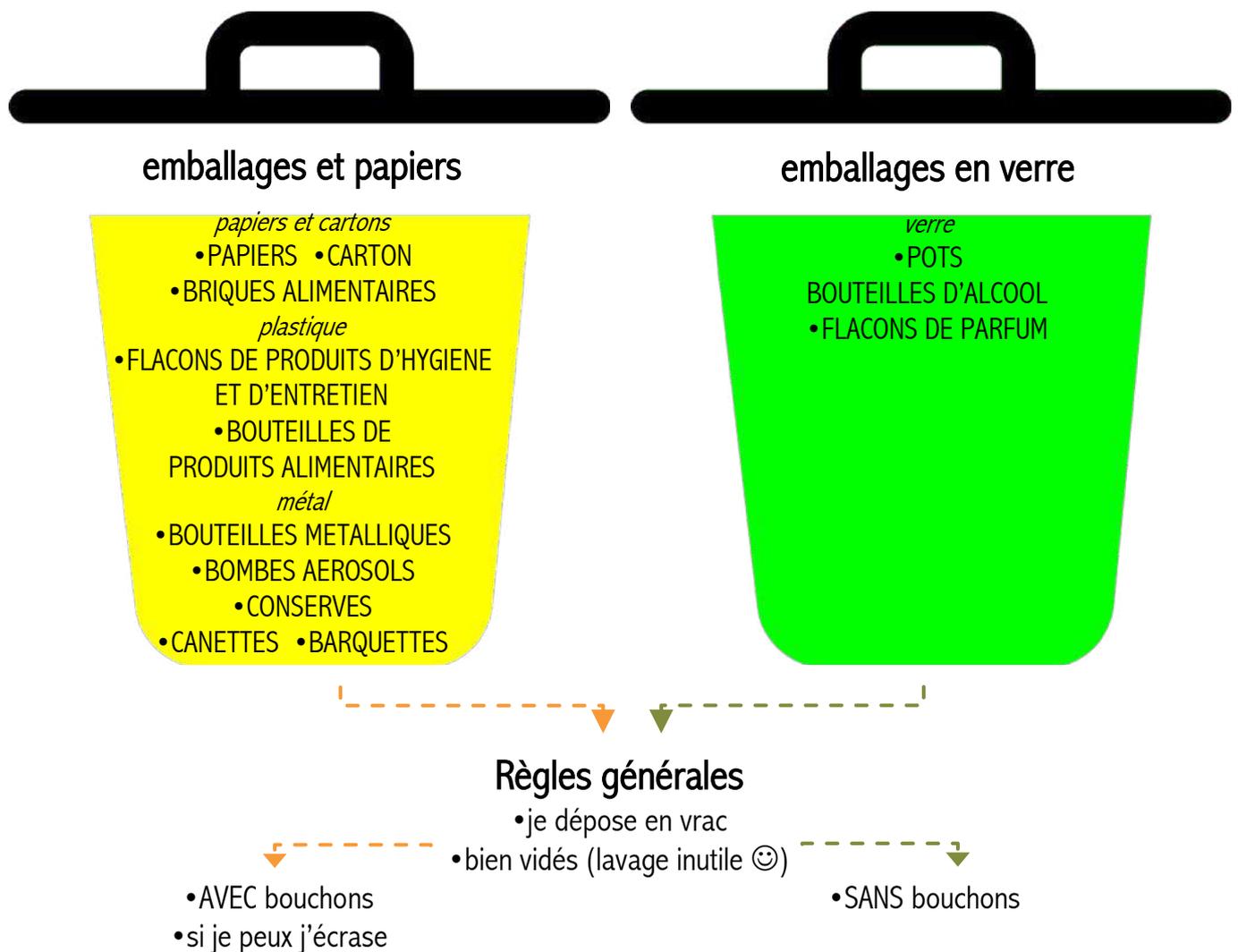
Afin de valoriser et trier les déchets collectés sur le cimetière, la commune envisage de mettre en place un composteur et un conteneur dans le cimetière. Le cimetière dispose d'un point d'eau facilitant la gestion du compost par la commune.



Inscription et informations :  
**05 61 82 63 74 - [www.hautstolosans.fr](http://www.hautstolosans.fr)**

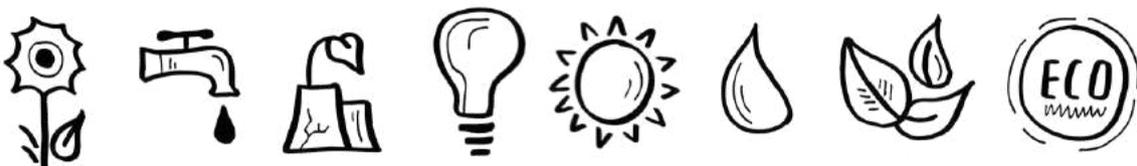
BELLEGARDE SAINTE MARIE, BELLESSERRE, BRETIX, BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DAUX, DRUDAS, GARAC, GRENADE, LAGRAULET ST NICOLAS, LARÉOLE, LARRA, LAUNAC, LE BURGAUD, LE CASTERA, LE GRÈS, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT, ONDES, PELLEPORT, PUYSEGUER, SAINT-CÉZERT, SAINT PAUL, THIL, VIGNAUX.

Rappel tri sélectif - que mettre dans les conteneurs jaunes et verts?



#### Autres idées de projets

Des actions à vocations pédagogique, écocitoyenne, solidaire devraient voir le jour afin d'encren la commune dans une dynamique de « Territoire Zéro Déchet, Zéro gaspillage » comme l'encourage la Communauté de commune des Hauts Tolosans.





## COMITÉ DES FÊTES



**Suite au développement de la pandémie** du Covid-19 et à l'annonce de l'interdiction des manifestations publiques jusqu'à la mi-juillet 2020, le Comité des Fêtes a pris la décision d'annuler la fête locale de Saint-Cézert.

C'est une grande déception pour tous !

Mais ce n'est que partie remise pour de plus belles fêtes et retrouvailles autour de notre chère place du village ...

## FOYER RURAL



**Nous avons commencé l'année** avec notre loto annuel le samedi 8 février à 21h.

De nombreux adeptes ont fait le déplacement. Ce fût une agréable soirée où les plus chanceux sont repartis les bras chargés.

La neige n'étant pas au rendez-vous, la sortie au Mourtis prévue fin janvier puis reportée au 23 février fût annulée.

**A ce jour**, pour les activités hebdomadaires :

- la belote du vendredi est toujours suspendu.
- la gym du mercredi à repris mercredi 3 juin 2020 où les gestes barrières sont appliqués.

La sortie découverte prévue le dimanche 5 juillet est annulée. Nous maintenons le repas prévu le dimanche 19 septembre en espérant pouvoir enfin tous nous retrouvés ! A bientôt et surtout prenez soin de vous.



## PÉTANQUE



**Petit résumé de ce début d'année...** Championnat secteur tête à tête féminin : Emilie Prenière championne de secteur et qualifiée Haute Garonne.

Championnat secteur doublette masculin : Franck Sampere et Henri Oliveira-Soares qualifiés Haute Garonne.

Qualification secteur tir de précision : Emilie Prenière et Franck Sampere qualifiés pour le second tour Haute Garonne. Tous sont automatiquement qualifiés pour la saison prochaine, 2021.

A ce jour, la saison 2020 est neutralisée et ne donnera pas lieu à classification de points (année blanche). La Coupe de France est maintenue avec un calendrier aménagé de septembre à novembre. Suite à une très bonne prestation en 2019, l'équipe de Saint Cézert doit rentrer au 3<sup>ème</sup> tour cette année.

**... et dates à retenir :** Concours et manifestations maintenus.

Concours officiel : 6 septembre ; tête à tête 9h ; doublette 14h.

Challenge « Julien » : 20 septembre ; parties amicales 10h et Cassoulet à midi.

Loto: samedi 3 octobre à 21h à la salle des fêtes ;

Assemblée générale: 22 novembre.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Réouverture

La bibliothèque a ré-ouvert ses portes au public le mercredi 3 juin, avec un protocole à respecter dans le cadre de la crise sanitaire du covid 19. Vous pouvez accéder à la bibliothèque le mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 16h30 à 18h30. Lors de votre venue, il faudra respecter les règles suivantes :

- À l'entrée : Passage par la porte d'entrée + Nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique
- À l'intérieur : 3 personnes maximum + Port du masque obligatoire
- À la sortie : Nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique + Passage par la porte opposée à l'entrée
- Seule la récupération de livre sera possible, la lecture sur place n'est pas autorisée.

- Tout livre touché et non récupéré, s'il n'est pas possible de le décontaminer avec une lingette, sera mis de côté pour une décontamination naturelle 2 jours.
- Les livres en retour, s'il n'est pas possible de les décontaminer avec une lingette, seront mis de côté pour une décontamination naturelle 2 jours.

A noter que le conseil municipal travail sur un projet de dynamisation de ce service

### Escape game

La crédulité sera votre pire ennemie...

- Lundi 6 juillet, mercredi 8 juillet - 14h/15h30
- Mardi 7 juillet et jeudi 9 juillet - 10h30/12h
- Vendredi 10 juillet - 17h30/19h

Venez participer à un escape game dans votre bibliothèque ! Mêlant sciences et investigation, cette enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses à vivre une expérience immersive originale. Cette expérience ravira aussi bien les adolescents que les adultes !

Tout public adultes et adolescents (conseillé à partir de 13 ans)

2-5 joueurs

Gratuit, sur inscription auprès de Cathy APAT

Contact : [bibliosaintcezert31@gmail.com](mailto:bibliosaintcezert31@gmail.com)

Plus d'information sur : [mairie-saintcezert.fr](http://mairie-saintcezert.fr)



## LA MAIRIE VOUS RÉPOND



### ↳ PETITE EXPLICATION

Vous-vous posez des questions d'ordre pratique, sur le fonctionnement de la commune, les services... ?

Ou bien sur son histoire, son patrimoine... ?

Les réponses peuvent intéresser d'autre personne.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous les poser par écrit.

Nous apporterons une réponse, aux sujets que nous jugerons être utiles au plus grand nombre, que nous publierons dans le prochain bulletin municipal à paraître.



### Vous pouvez nous faire part de vos questions :

- par mail : [saint-cezert@orange.fr](mailto:saint-cezert@orange.fr)
- par courrier : 42 place du village 31330 SAINT-CÉZERT
- à l'accueil de la Mairie : aux horaires d'ouverture au public

# AGENDA

## JUILLET

- ↪ 6 ESCAPE GAME *Bibliothèque : 14h - sur inscription*
- ↪ 7 ESCAPE GAME *Bibliothèque : 10h30 - sur inscription*
- ↪ 8 ESCAPE GAME *Bibliothèque : 14h - sur inscription*
- ↪ 9 ESCAPE GAME *Bibliothèque : 10h30 - sur inscription*
- ↪ 10 ESCAPE GAME *Bibliothèque : 17h30 - sur inscription*



## SEPTEMBRE

- ↪ 1 *RENTRÉE SCOLAIRE*
- ↪ 6 CONCOURS OFFICIEL *Organisation : Pétanque Saint Cézerienne*
- ↪ 19 REPAS *Organisation : Foyer Rural*
- ↪ 20 CONCOURS AMICAL + REPAS *Organisation : Pétanque Saint Cézerienne*



## OCTOBRE

- ↪ 3 LOTO *Organisation : Pétanque Saint Cézerienne*

## CARNET

### Naissance

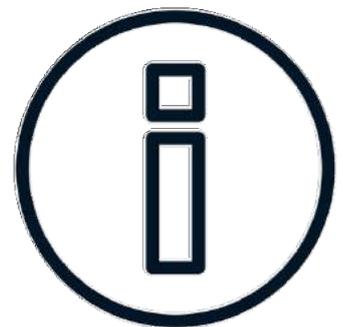
*Benjamin Capus - 14/04/2020*

### Décès

*Amiel Christian (64 ans)*

## NUMÉROS UTILES

- 15** SAMU *urgence médicale*
- 17** Police secours *infraction*
- 18** Sapeurs-pompiers *péril - accident*
- 114** Urgence SMS *sourds - malentendants*
- 112** Europe *urgence médicale - infraction - péril*
- SOS Médecins 3624**
- Pharmacie de garde 3237**



## MAIRIE DE SAINT-CÉZERT



42 place du village  
31330 SAINT-CÉZERT  
**05 61 82 67 05**



[saint-cezert@orange.fr](mailto:saint-cezert@orange.fr)



### Accueil du public

Lundi:  
14h-19h  
Mardi et Jeudi:  
8h30-12h30



[mairie-saintcezert.fr](http://mairie-saintcezert.fr)



COVID-19



## FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains  
avec du savon,  
très régulièrement.



2

Tousse et éternue  
**dans le pli  
de ton coude**  
et loin de tes amis.

3

Utilise  
**des mouchoirs  
en papier**  
et jette-les  
à la poubelle.



4

Salve  
tes amis  
**de loin.**



5

**1 mètre**



Respecte  
une **distance  
de 1 mètre**  
(2 grands pas)  
entre toi et  
les autres.

6

**Évite de toucher**  
ton visage (nez,  
bouche, yeux).



© Illustrations : F. Kucia - Création Éditions spéciales Play Bac



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)